



Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 25 novembre 2024

EN RÉSUMÉ

Nominations

Philippe Charpentier, sous-directeur des ressources humaines du système de santé à la direction générale de l'offre de soins, va rejoindre la direction générale de l'administration et de la fonction publique.

Antoine Laudjois a été nommé conseiller presse et communication au cabinet de Charlotte Parmentier-Lecocq, ministre déléguée chargée des Personnes en situation de handicap.

Philippe Paraque a été élu président de SOS Médecins France.

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

PLFSS – La commission mixte paritaire a trouvé un compromis sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2025, incluant une sous-indexation des pensions de retraite supérieures au SMIC et un rehaussement des cotisations patronales limité aux hauts salaires. Le texte prévoit également la suppression des sept heures de travail gratuit pour la branche autonomie, jugées trop exigeantes dans le contexte actuel. En matière de santé, le gouvernement prévoit une hausse du ticket modérateur sur les consultations et médicaments, avec un remboursement réduit par la Sécurité sociale, ce qui soulève de vives critiques. Enfin, une baisse de l'indemnisation des arrêts maladie est prévue, impactant davantage les employeurs que les salariés, mais risquant d'amplifier les inégalités entre travailleurs selon les accords d'entreprises.

Budget 2025 – Le Sénat a approuvé une surtaxe temporaire sur les bénéfices des grandes entreprises, visant à générer 8 milliards d'euros en 2025 et 4 milliards en 2026, malgré des critiques sur son impact sur la politique de l'offre. Une taxe alourdie sur les Gafam, augmentant de 3 % à 5 %, a également été adoptée, tout comme une taxe exceptionnelle sur le fret maritime ciblant CMA CGM. Les sénateurs ont débattu du recentrage du crédit d'impôt recherche (CIR) et adopté des amendements renforçant la lutte contre la fraude fiscale, malgré l'opposition du gouvernement. Ces mesures s'inscrivent dans un contexte budgétaire tendu et sous la menace d'une motion de censure.